

LES CLEFS DE LA TOUR

Cette lettre d'information papier porte à votre connaissance : « Le mot du maire », quelques informations utiles et le début de quelques articles que vous retrouvez intégralement sur le site internet de la mairie de Saint-Pierre d'Entremont Savoie régulièrement mis à jour sur saintpierredentremont.org.



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, chers amis,

L'année 2022 a pris fin. Il est de coutume de jeter un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour apprécier le travail effectué.

Tout d'abord sur les grands projets :

- Les **travaux de la traversée du bourg** ont progressé, avec l'enfouissement des réseaux et la création des gradines. Deux réunions publiques ont eu lieu pour envisager l'aménagement de la place du village.
- La planification de la **réhabilitation de l'ancienne école** avance ; de nombreuses demandes de subventions ont été réalisées et les plans ont été dessinés. L'espace sera structuré autour de 4 appartements, de la Poste et d'un espace jeune.
- La volonté de **valoriser le château des Teppaz** nous a amenés à créer un partenariat avec la commune italienne de Fenestrelle, permettant notamment de solliciter des financements européens.
- La **Maison d'Assistance Maternelle** ouvrira en 2023 à l'étage du Presbytère.
- L'**habitat partagé aux Bandet** se remplit, et il y a encore de la place pour un logement.
- Une partie de la voirie sur la **route des Lanches** a été refaite en même temps que les évacuations des eaux pluviales.

L'année fut aussi marquée par de nombreux petits événements, mais qui ont leur importance : les élections municipales partielles qui ont permis de renforcer l'équipe avec l'**arrivée de 4 nouveaux conseillers**, l'installation du **docteur Fieux**, le **parrainage républicain** d'une dizaine de personnes migrantes, et l'**inscription de 89 enfants** à l'école, encore une augmentation par rapport à 2021.

2022, ce fut aussi la modification réglementaire de certains points du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et la modification des périmètres des abords des monuments historiques. C'est aussi l'arrivée d'une **plateforme de covoiturage** de la vallée des Entremonts basée sur l'application Signal ; je vous invite à tous vous y inscrire, elle fonctionne déjà très bien !

2022 restera pour beaucoup une **année caniculaire** très longue avec des impacts sur la faune, la flore et tout le monde agricole. Mais 2022 c'est aussi une **crise de l'énergie** sans précédent et une forte augmentation des coûts des matériaux, qui impactent autant les particuliers que les collectivités, un manque de logements et de fortes difficultés à recruter dans de très nombreux secteurs d'activités. Dans ce **monde en transition** où tout peut être remis en cause, tout doit être repensé et nous devons nous adapter. C'est ce qui est initié à l'échelle de la Communauté de communes, notamment à travers une **nouvelle méthode de travail** : un **collectif réunissant élu et socio-professionnels** a été mis en place pour trouver de **nouvelles manières d'aborder l'avenir**.

Pour 2023, outre tous les projets communaux que nous devons poursuivre, c'est toute la **politique de l'habitat** qui devra être traitée à l'échelle de la Communauté de communes, ainsi que la **politique de l'eau et de l'assainissement**. L'équipe municipale vous tiendra informés, via le site internet mis quotidiennement à jour, l'infolettre numérique mensuelle (n'hésitez pas à demander votre inscription à la liste de diffusion) et les *Clefs de la Tour* que vous recevrez tous les 2 mois dans votre boîte aux lettres. Je profite des vœux pour annoncer qu'en janvier 2023, aura lieu le **recensement**, donc ne vous étonnez pas de voir arriver chez vous, tout sourire, **Aurore Bournonville** et **Oli Félicité**, nos deux agents recenseurs.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe et des personnels municipaux, **une très bonne année 2023 !**

Wilfried Tissot



Sécheresse

En dépit des pluies des dernières semaines, la "vigilance sécheresse" est maintenue dans le département, car la reconstitution de la ressource reste encore fragile du fait de la forte dégradation des milieux aquatiques cet été et cet automne. Restrictions des usages de l'eau applicables jusqu'au 15 mars 2023, afin de couvrir la totalité des périodes de haute fréquentation touristique hivernale en montagne.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/alerte-secheresse-renforcee/>



Gratuité - Bibliothèque

À compter de janvier 2023, l'adhésion à la bibliothèque devient gratuite pour toutes et tous !

Rendez-vous les mardis, de 16h20 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h.

1er étage du bâtiment du groupe scolaire.



Covoiturage dans les Entremonts

Le réseau de covoiturage dans les Entremonts prend forme.

Le principe : après avoir téléchargé l'application sécurisée Signal, vous vous inscrivez dans 1 ou plusieurs groupes de trajet qui vous intéressent. Ensuite, par le biais de l'application, vous entrez en contact avec des chauffeurs/covoitureurs.

Pour plus d'informations :

covoiturageentremonts@gmail.com

<https://saintpierredentremont.org/savoie/res-eau-de-covoiturage-dans-les-entremonts/>



La campagne de recensement de la population de notre commune débutera le 18 janvier 2023.

Les agents recenseurs - Mme Aurore Bournonville et M. Oli Félicité - distribueront un courrier explicatif et des documents de recensement.

Vous pouvez vous recenser par internet (depuis chez vous ou à la Maison France Services à la Poste).

À partir du 24 janvier, les agents recenseurs feront du porte-à-porte pour recueillir les documents remplis en format papier si vous n'avez pas opté pour une déclaration par internet.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/recensement-de-la-population/>

Générosité des Entremondain.e.s

Bilan du Téléthon 2022 : 4532€ donnés par les habitant.e.s des Entremonts.

Bilan d'Octobre rose 2022 : 85 € récoltés à Saint Pierre d'Entremont Savoie



Eclairage public

Afin de lutter contre la pollution lumineuse et de réduire les coûts résultant de la consommation d'énergie, le conseil municipal a décidé l'élargissement de la plage horaire d'extinction de l'éclairage public : de 22h30 à 6h00, hors bourg et maison Hermesende.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/eclairage-public-horaires-dextinction/>

Rappel - Adressage

Les plaques d'adressage manquantes peuvent être retirées à la Mairie par les habitants concernés.



Tri sélectif des déchets

À partir du 1er janvier 2023, simplification des consignes de tri !

Tous les emballages et tous les papiers sans exception, iront dans la poubelle jaune.

<https://saintpierredentremont.org/savoie/nouvelles-consignes-de-tri-simplification/>

